

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET DE
LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

9 Août 2002

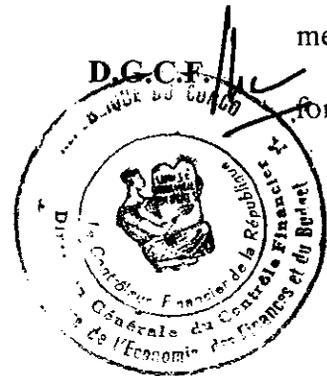
Décret n° 2002-287/ /MFPRAPF/DGFP/DPME/SR
Relatif à la prise en charge par la fonction publique des
ex-décisionnaires du ministère de l'économie, des
finances et du budget, en tête : monsieur ASSOUNGA
Théodore.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VISAS



- Vu l'acte fondamental ;
- Vu la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 62/426 du 29 décembre 1962 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;
- Vu le décret n° 91-049 du 5 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;
- Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret 99-2 du 12 janvier 1999, portant organisation des intérimis des membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- Vu les certificats de prise de service ;
- Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les agents ci-après désignés ex-décisionnaires du ministère de l'économie, des finances et du budget sont pris en charge par la fonction publique, intégrés dans les cadres de la catégorie I, échelle 2, des services administratifs et financiers SAF (administration générale) et nommés au grade **D'ADMINISTRATEUR DES SAF de 1^{ère} classe, 3^e échelon, indice 880.**

- **ASSOUNGA Théodore**, né le 08 mai 1960, titulaire du diplôme de master of science en économie obtenu à l'université de Kiev (ex URSS) ;
- **TSAKELE Suzanne**, née le 04 novembre 1966, titulaire de master of science en économie obtenu à Kharkov (ex URSS) ;
- **NGOUEDE Thibault Evariste**, né le 26 octobre 1964, titulaire de master of science en économie obtenu à Kharkov (ex URSS) ;
- **OBEMBO IBEA Paule**, née le 19 septembre 1973, titulaire de la maîtrise de gestion d'entreprise obtenue à Poitiers (France) ;
- **EKIPOKO Daniel**, né le 10 octobre 1968, titulaire de la maîtrise des sciences économiques obtenue en ex URSS ;
- **NGAKOSSO Jean Philippe**, né le 09 mars 1959, titulaire du diplôme de hautes études et recherches spécialisées, obtenu à l'Université de Paris I Panthéon - Sorbonne (France).

Article 2 : Les intéressés sont mis à la disposition du ministère de l'économie, des finances et du budget.

Article 3 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 22 août 2000, date effective de prise de service des intéressés, et de la solde à compter du 01 janvier 2003, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 9 Août 2002

Par le Président de la République

Denis SASSOU-NGUESSO

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme



Le ministre de l'économie, des finances et du Budget

Mathias DZON

AMPLIATIONS

JORC	1
DGFP	3
DGFP/DPME	3
MFPRAF/CAB/DAF.SST	3
DGB	3
DGCF	3
INTERESSES	6
DOSSIERS	6
SGG/BC	2/30